



Communiqué de presse / Délégation

La Fédération française de spéléologie (FFS) est heureuse d'annoncer que, suite à la décision de Mme Roxana Maracineanu, ministre chargée des Sports, la délégation portant sur les disciplines spéléologie et canyoning lui est attribuée.

La plongée souterraine continue d'être co-gérée conjointement avec la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). La signature du contrat de délégation a eu lieu le mardi 15 mars 2022 en présence de Mme la Ministre, de Gaël Kaneko, Président de la FFS, et de Marie-Hélène Rey, Directrice technique nationale.

Un mariage d'évidence pour ces deux activités unies par leur histoire commune, leurs environnements de pratique, alternant horizontalité et verticalité, dans un milieu sculpté par le temps et les phénomènes naturels, ainsi que par l'usage de la corde comme moyen d'exploration, de progression et de sécurité. Deux sports liés également par les émotions et les sensations inoubliables qu'ils procurent !



Une vidéo de Brice Maestracci

Forte de son engagement au long cours pour le développement maîtrisé de la spéléologie, du canyoning et de la plongée souterraine, comme de la structuration de pratiques assurant le meilleur niveau de sécurité possible des pratiquants, la Fédération française de spéléologie, l'ensemble de ses membres et ses partenaires, ont dès à présent fortement à cœur de prolonger ce projet d'intérêt général.

Dans ce but, la Fédération française de spéléologie s'engage à poursuivre son travail en réseau et l'animation d'une gouvernance partagée avec tous les acteurs de la spéléologie,



Fédération Française
de Spéléologie

du canyonisme et de la plongée souterraine pour laquelle les fédérations sportives agréées, les organismes de formations professionnelles, les syndicats professionnels, les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels, les partenaires institutionnels, et notamment le ministère chargé des Sports, sont déjà investis.

La FFS remercie chaleureusement l'ensemble de ses membres, de ses structures, de ses partenaires et les milliers de bénévoles et professionnels investis directement ou indirectement au sein de son projet fédéral : ce nouveau périmètre accordé à la FFS est une reconnaissance toute particulière pour le travail mené depuis de nombreuses années par les équipes investies sur le terrain et au sein des différentes instances fédérales, du club au niveau national.

Dès à présent, la Fédération française de spéléologie se réjouit de continuer à fédérer en son sein, les pratiquants de tous horizons. Venez pratiquer dans nos clubs ou à la Fédération, à l'année ou lors d'un stage! Nous vous attendons nombreux!



[Mon club près de chez moi !](#)

Gaël Kaneko Président de la Fédération Française de Spéléologie :

« La Fédération française de spéléologie entend faire fructifier les similitudes qui lient depuis leurs origines ces trois sports de nature. En spéléologie, en canyonisme et en plongée souterraine, on parle le même langage, il y a des passerelles évidentes. L'attribution de cette délégation à notre fédération par Mme Maracineanu, Ministre chargée des Sports, est aussi une reconnaissance de notre capacité à animer le réseau d'acteurs impliqués et de la conséquente implication passionnée de tous les fédérés. C'est un projet gagnant-gagnant pour la spéléologie, la plongée souterraine et le canyonisme, pour tous les pratiquants, comme pour tous les acteurs de la fédération! La fédération est plus que jamais prête à accueillir tous les publics et toutes les bonnes volontés souhaitant découvrir, pratiquer ou s'impliquer au service de la spéléologie, du canyonisme et de la plongée souterraine. »





Fédération Française
de Spéléologie



Crédit : Philippe Crochet



Fédération Française
de Spéléologie



© Didier Quartiano